



Le Poulainvillois

HORAIRES D'OUVERTURE DU SECRETARIAT DE LA MAIRIE

- Mardi de 11h à 12h30
et de 14h à 16h30
- Mercredi de 10h à 12h
- Jeudi de 11h à 12h30
- Vendredi de 11h à 12h30
- Samedi de 10h à 12h

Téléphone : 03.22.43.26.16

www.ville-poulainville.fr

Messageries :
m.caridroit@amiens-
metropole.com

blandurel@ville-poulainville.fr

HORAIRES D'OUVERTURE DE L'AGENCE POSTALE

- Lundi au vendredi de 11 h à 15h
- Samedi de 10h30 à 12h

Téléphone : 03.22.43.46.19

Edito.	1
Réunion de conseil municipal du 10	2-3-4
La vie municipale.	5-6-7
Informations diverses.	8-9
Coupons-réponses.	10

ÉDITO

Le Conseil Municipal doit poursuivre la mission pour laquelle il est habilité : faciliter la vie dans la commune.

Avril, avec le vote du budget et la validation de projets engagés en 2019, représente une étape importante de cette vie communale.

Comme vous pouvez le constater dans les prochaines pages, la bonne gestion des dépenses de fonctionnement depuis 2014, la baisse de l'endettement de 75% en 5 ans ainsi que les efforts menés pour les demandes de subventions permettent de maintenir un bon niveau de capacité d'autofinancement sans augmenter les taux d'imposition.

Courant 2019, la priorité sera menée à l'extension du groupe scolaire afin d'accueillir les enfants des familles arrivées nouvellement à Poulainville. L'enfouissement des réseaux, la réfection des trottoirs et des différentes voies, l'aménagement du cabinet médical, la rénovation d'éclairage public participeront, j'en suis sûr, à l'amélioration de votre sécurité et de votre bien-être.

A travers la lecture de ce "Poulainvillois", vous pouvez évaluer l'ensemble des activités et animations développées à Poulainville, activités possibles grâce à l'engagement des associations, des employés municipaux, des bénévoles, des élus.

Je terminerai cet édito par une phrase de Winston Churchill qui reflète, je pense, l'état d'esprit de notre municipalité : "On vit de ce que l'on obtient et on construit sa vie sur ce que l'on donne".

Le Maire, Claude VITRY

Le quorum n'ayant pas été atteint lors de la réunion de conseil municipal du 05 avril 2019, il s'est réuni à nouveau ce 10 avril 2019.

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 AVRIL 2019

Approbation du Compte de Gestion 2018

Après lecture du compte de gestion 2018, celui-ci est voté à l'unanimité.

Approbation du Compte Administratif 2018

Madame DUTILLOY Lucette est nommée Présidente pour le vote du compte administratif. Monsieur le Maire est sorti afin que l'assemblée délibère. Après délibération, le compte administratif 2018 est voté à l'unanimité. Le détail de ces comptes 2018 est présenté en page 3.

Affectation de résultats de 2018 sur 2019

Voté à l'unanimité.

Subventions aux Associations et aux Forains

Comme l'année dernière, une subvention de 700 € est accordée aux Associations (Yoga-Les P'tits Sportifs-Club Country-Association des Parents d'Elèves-Association des Anciens Combattants-Association Sportive de Poulainville) et 1000 € à "Poulainville Bougeons Ensemble".

Des aides exceptionnelles sont accordées pour des animations dans le villages : le Poulailier 1000 € ; "l'Association Sportive de Poulainville" - section danse : 1000 € ; Amiens Sport Cycliste : 350 € ; pour les forains lors de la fête du village : 100 à 200 €. Voté.

Vote des trois taxes

Le taux des taxes de l'année 2019 est maintenu. Voté à l'unanimité.

Taxe Locale sur la Publicité Extérieure (TLPE)

Comme chaque année, selon les sources de l'INSEE, une augmentation est possible pour l'année suivante. Pour 2020, le conseil municipal décide de ne pas en augmenter le taux. Voté.

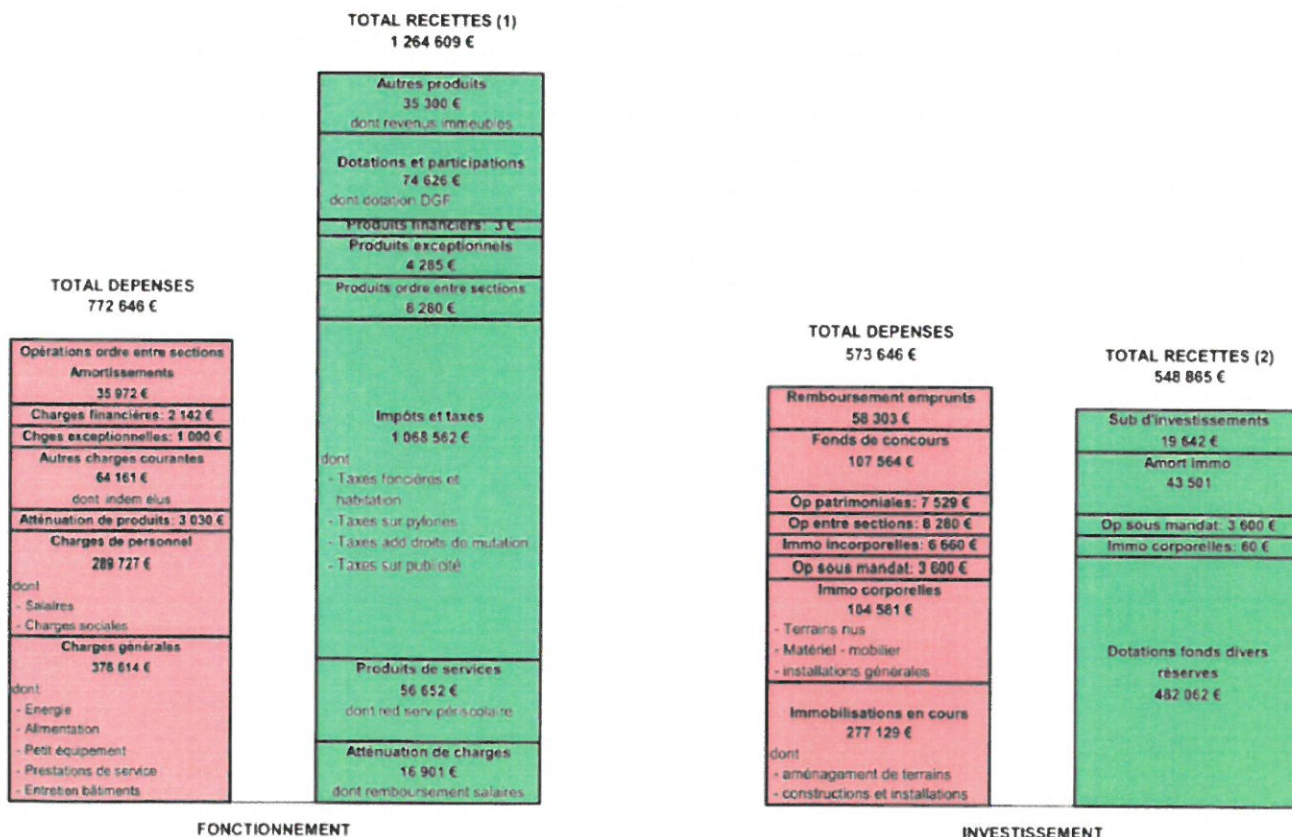
Régularisation de la Convention CAF

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'une demande d'aide pour financer l'aménagement d'espaces ALSH dans le Groupe Scolaire a été sollicitée auprès de la Caisse d'Allocations Familiales. La Commission Sociale a décidé d'accorder une subvention de 20 000 euros ainsi qu'un prêt de 20 000 euros remboursable en 5 annuités de 4 000 €. Régularisation de la convention. Voté à l'unanimité.

POULAINVILLE - BUDGET COMMUNAL 2018 REALISE

FONCTIONNEMENT	DEPENSES	RECETTES	INVESTISSEMENT	DEPENSES	RECETTES
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT 2017		1 773 588,36	REPORT EXERCICE PRECEDENT 2017		187 832,05
Dépenses de gestion courante	733 531,69		Dépenses d'équipement	499 534,33	
Autres charges	3 142,64		Dépenses financières	58 302,64	
Opérations d'ordre entre sections	35 972,00		Opérations d'ordre entre sections	8 280,00	
			Opérations d'ordre intérieur sections	7 529,03	
Recettes de gestion courante		1 252 040,84	Recettes d'équipement		23 302,08
Autres produits		4 287,81	Recettes financières		482 062,23
Opérations d'ordre entre sections		8 280,00	Opérations d'ordre entre sections		35 972,00
			Opérations d'ordre intérieur sections		7 529,03
TOTAL FONCTIONNEMENT	772 646,33	3 038 197,01	TOTAL INVESTISSEMENTS	573 646,00	736 697,39
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT		2 265 550,68	RESULTAT INVESTISSEMENT		163 051,39
RESULTAT GLOBAL					2 428 602,07

POULAINVILLE - BUDGET COMMUNAL 2018 REALISE
(détaillé)



RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 AVRIL 2019 (suite)**Vote du Budget Primitif 2019**

Le Budget Primitif 2019 est voté à l'unanimité.

Rèderie 2019 : Tarif des boissons et de la brasserie

Depuis 2017, les tarifs appliqués lors de la fête du village n'ont pas été augmentés. Il convient donc de faire le point sur certains postes. Les tarifs réactualisés sont les suivants :

✓ **Boissons** : Bouteille de vin : 8.00 €.

✓ **Brasserie** : Repas adultes (apéritif, cochon grillé + garniture, dessert, une boisson) : 17.00 €
Repas enfants <12 ans : 10.00 €.

Voté à l'unanimité, applicables dès la rèderie de juin 2019.

Demande d'autorisation environnementale présentée par la Société BDL, relative à la création du lotissement "La Clé des Champs 2"

L'aménagement en phase 2 pour la création du Lotissement dénommé "Résidence la Clé des Champs 2" est subordonné à l'obtention d'un arrêté préfectoral portant autorisation environnementale, au titre de l'article L.214-3 du Code de l'Environnement. Le Conseil Municipal, décide de rendre un avis favorable sur la demande unique pour le projet au titre de la loi sur l'eau.

ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS

Comme indiqué dans le Poulainvillois du mois de mars, le conseil municipal a donné son accord pour le remplacement du drapeau CATM. Le drapeau sera remis à la section lors de la cérémonie de commémoration du 8 mai 2019 par Monsieur le Maire ou son représentant.

Au cours de cette cérémonie Messieurs Pierre-Louis René et Deslavier Jean-Pierre se verront remettre la croix du combattant Algérie 1962/ 1964 par Messieurs Pérodeau Ulysse et Sauvage Maurice.

La section remercie vivement Monsieur le Maire et son Conseil Municipal d'avoir pris en compte sa demande de renouvellement du drapeau. Merci à tous.

L'érosion de notre effectif étant inéluctable il est nécessaire de recruter des personnes qui partagent nos valeurs, cela peut être d'anciens militaires « OPEX » ou des membres sympathisants, la jeunesse ne doit pas être oubliée car elle est l'essence même de la transmission du devoir de mémoire.

Le Président René Pierre-Louis

LA VIE MUNICIPALE

Enquête publique du 2 avril au 3 mai

Une demande d'autorisation environnementale présentée par la société BDL et relative à la création de la résidence "La clé des Champs 2" à Poulainville est ouverte du 2 avril au 3 mai. M Yves Deboevre, commandant de police en retraite est désigné en qualité de commissaire enquêteur. Il recevra les observations du public à la mairie de Poulainville (Salle des Mariages) aux dates et horaires suivants :

✓ Samedi 27 avril de 9 h à 12 h 00

✓ Vendredi 3 mai de 14 h à 17 h 00

Pour plus d'informations, rejoignez "Enquêtes publiques" sur le site officiel de la commune de Poulainville.

Chasse aux œufs

Nos petits Poulainvillois sont invités à chercher les œufs **Lundi 22 avril à 11 h à la Salle des Fêtes.**



Concours des maisons fleuries

Courant 2018, le jury départemental a distingué Poulainville pour son fleurissement remarquable. En 2019, la commune sera candidate pour l'obtention d'une première fleur.

La motivation des habitants est un critère important pour la sélection. Les Poulainvillois souhaitant participer au concours des maisons fleuries sont priés de se faire connaître en renvoyant le coupon-réponse qui se trouve en dernière page.

Le jury communal passera courant juin.

Armistice du 8 Mai à 11 h :

- Remise du drapeau à l'ACPG par Monsieur le Maire,
- Dépôt de gerbe au Monument aux Morts,
- Remise de médaille à deux anciens combattants.

La cérémonie sera suivie d'un vin d'honneur à la salle des associations.

Fête des Mères

C'est devenu une tradition, les Mamans de Poulainville seront à l'honneur le dimanche 26 mai.

Un petit déjeuner leur sera offert par l'équipe municipale à la cantine scolaire à partir de 8h30 et jusque 10h. Pour une meilleure organisation, merci d'utiliser le coupon-réponse joint en dernière page ou de vous inscrire au secrétariat avant le 17 mai.



Festival de Théâtre par la Compagnie Le Poulailler

Du 16 au 19 mai 2019 à la Salle des Fêtes de Poulainville.

FÊTE LOCALE - RÈDERIE Samedi 08 et Dimanche 09 juin 2019.**ATTENTION : MODIFICATION DES HORAIRES**

✓ La rèderie se tiendra le Samedi 08 Juin de 11 h à 18 h face au Monument aux morts et dans la rue de Coisy. Les réservations se font par 3 m au tarif de 5 € les 3 m, avec un maximum de 9 m. Dès à présent, vous pouvez réserver votre emplacement à la mairie.

Pour les règlements en espèces, des permanences sont organisées en mairie les samedis 25 mai et 01 juin de 10h à 12 h. Pour tout renseignement, contactez le secrétariat au 03.22.43.26.16.

Une buvette et une restauration seront organisées sur place.

✓ Nouveauté : Repas autour du cochon grillé

Afin de terminer la rèderie par un moment de convivialité, nous vous invitons à partager un repas à partir de 19 h. Ce repas comprend apéritif, cochon grillé avec sa garniture, dessert, boisson.

Tarif : 17 € par adulte, 10 € par enfant de -de 12 ans.

Afin de faciliter l'organisation de ce repas, merci de compléter le bon d'inscription joint en dernière page, et de le déposer en mairie.

✓ Le traditionnel feu d'artifice clôturera la journée du samedi.

✓ Des manèges enfantins seront installés le samedi, le dimanche et le lundi.

✓ Le lundi 10 juin, des tours de manège seront proposés gratuitement pour les enfants des écoles maternelle et primaire de Poulainville.

**PRIX CYCLISTE DE POULAINVILLE : Nouvelle édition**

Dimanche 19 mai 2019, rendez-vous avec les supporters.

Le prix de Poulainville, organisé avec "Amiens-Sport-Cycliste" et ouvert aux licenciés UFOLEP, se déroulera en 2 courses le dimanche après-midi : une pour la 4ème catégorie (grands sportifs) - départ à 14 h 30 - et l'autre pour la 3ème catégorie (16 h 30). Après le départ de la Place de la Mairie,



la course empruntera le circuit en direction de la rue et du chemin de Beauquesne, le chemin de Perriot et enfin le chemin et la rue de Coisy. Au total, ce seront 53 km ou 65 km qui seront parcourus par les coureurs, selon la catégorie.

La circulation dans Poulainville sera donc perturbée de 14h à 18h30. Les automobilistes pourront néanmoins circuler dans le sens de la course. Merci de votre compréhension.

LA VIE MUNICIPALE

Quand les enfants nous montrent l'exemple :

Merci aux 25 bénévoles qui ont participé au nettoyage de Poulainville dans le cadre de l'opération « Hauts de France propres ». Bravo aux 9 enfants de moins de 12 ans, dont des enfants d'Amiens Nord, qui ont montré l'exemple en ramassant des déchets provenant souvent des adultes.

Cette opération s'est terminée par une collation bien méritée ! L'occasion d'échanger et mieux se connaître.



Collecte des déchets : changement de dates

Le lundi 22 avril 2019 (lundi de Pâques) va entraîner une collecte décalée d'une journée dans votre commune (ordures ménagères, emballages et encombrants) :

- La collecte du mercredi 24 avril est reportée au jeudi 25 avril,
- La collecte du vendredi 26 avril est reportée au samedi 27 avril.

La collecte des encombrants aura lieu le jeudi 18 avril 2019.

Elections Européennes du dimanche 26 mai 2019

Les électeurs sont convoqués le dimanche 26 mai 2019 pour l'élection des représentants au Parlement européen.

Si vous êtes intéressés pour effectuer le dépouillement ou encore tenir le bureau de vote, merci de prendre contact avec le secrétariat afin de vous inscrire.

Changements de fréquences de la TNT

Le 14 mai 2019, notre commune sera concernée par des modifications de fréquences de la TNT. Ce rendez-vous du 14 mai prochain constitue une opération technique importante qui se déroulera principalement en Haute Normandie, dans les Hauts de France et le Centre-Val de Loire. Cette opération aura un impact direct sur les téléspectateurs qui reçoivent la télévision par l'antenne râteau : ils risquent de perdre une partie de leurs chaînes et devront donc, ce même jour, procéder à une recherche des chaînes pour continuer à recevoir l'intégralité des programmes de la TNT après le 14 mai 2019.

La recherche des chaînes est une opération simple à faire à partir de la télécommande de son téléviseur ou de son adaptateur TNT.

L'Agence Nationale des Fréquences (ANFR) est chargée de la mise en place de cet accompagnement. Vous trouverez sur le site www.recevoirlatnt.fr tous les renseignements nécessaires à cette opération. Vous pouvez également appeler leur centre d'appel au 0970 818 818 (appel non surtaxé).

INFORMATIONS DIVERSES

Desserte de POULAINVILLE avec le nouveau réseau Amétis

La commune est désormais desservie par les lignes :

- 12 Bertangles <>Sains-en-Amiénois

La ligne 12 reprend les principes de fonctionnement et l'itinéraire de l'actuelle B 17, seule la dénomination évolue.

- T 37 Bertangles <> Collège Jules Verne

La S 37 est remplacée par la T 37. Aucun changement n'est à signaler si ce n'est le nom de la ligne. Les horaires sont calés sur les cours du collège Jules Verne. En revanche, la ligne est ouverte à tous, et non pas réservée au public scolaire.

Depuis le 03 avril 2019, l'adresse ametis2019@keolis.com est mise à votre disposition pour répondre à vos interrogations concernant le nouveau réseau de bus.

Enquête sur les ressources et les conditions de vie des ménages

L'Insee réalise, entre le 15 avril et le 22 juin 2019, une enquête sur les ressources et les conditions de vie des ménages.

L'enquête s'inscrit dans un dispositif statistique européen et porte sur les ressources et les charges des ménages, les conditions de logement, ainsi que sur la formation, l'emploi et la santé des individus.

Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'Insee chargé de les interroger prendra contact avec eux. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant. L'enquête prend la forme d'un panel sur plusieurs années, certains des ménages concernés ont déjà participé aux collectes précédentes et connaissent donc déjà bien ce dispositif.

Attribution d'aides individuelles en faveur de la rénovation de logements indignes et très dégradés.

La Communauté d'Agglomération Amiens Métropole subventionne annuellement environ 80 projets de rénovation de logements privés.

Aujourd'hui, la communauté d'agglomération souhaite s'engager dans la lourde problématique des logements indignes et très dégradés, qui reste un sujet difficile à traiter dans le parc privé et touche les ménages les plus modestes du territoire.

C'est pourquoi elle a décidé, par délibération du 07 février 2019, d'instaurer de nouvelles aides individuelles en faveur de la réhabilitation de ces logements. Celles-ci viennent compléter les aides déjà importantes de l'ANAH et permettront de réduire le reste à charge des ménages et ainsi de favoriser la faisabilité des projets. Ces aides peuvent aller jusqu'à 10 000 € pour un propriétaire occupant et 5 000 € pour un propriétaire bailleur.

Pour tout renseignement sur le règlement d'attribution, contactez la mairie d'Amiens ou le site www.amiens.com.

INFORMATIONS DIVERSES

Déploiement du télé-service d'interrogation de la situation électorale (ISE)

Une télé-procédure permet dès maintenant, à tout électeur, de savoir s'il est bien inscrit sur les listes électorales. Tout support numérique connecté peut être utilisé (ordinateur, tablette, smartphone).

Si, au terme de sa recherche, l'électeur n'est pas retrouvé par cette application, il sera invité à contacter sa commune d'inscription ou à déposer une demande d'inscription sur les listes électorales sur le même site. Pour rappel, pour voter aux Elections Européennes du 26 mai prochain, les inscriptions sur la liste électorale sont closes depuis le 30 mars 2019.

Ce télé-service est disponible à l'adresse suivante : : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F34687>



**TEMPS FORT MUSICAL CANTABILE
26/27/28 AVRIL
Salle des fêtes de POULAINVILLE**

VENDREDI 26 Avril

20H 30 Présentation de l'Atelier de Musiques d'Ensembles
Chorale adultes (Entrée libre)

SAMEDI 27 Avril

Compagnie théâtre LE POULAILLER

15h00 Répétition publique de « Cendrillon »
par le « collectif des emplumés »

16h30 Présentation d'extraits de « Cendrillon »
(Entrée libre)

20H30 Le Souffle Lyrique présente
« Délyrium pas très mince(s) » Fantaisie Lyrique
(Entrée 5€)

DIMANCHE 28 Avril

15h00 Concert des élèves du Centre Musical CANTABILE
et l'Atelier musiques actuelles (Entrée libre)

Site : cantabile.musique.free.fr

COUPON-RÉPONSE FÊTE DES MÈRES DIMANCHE 26 MAI 2019
(à déposer en mairie avant le 20 mai)

NOM-PRÉNOM

ADRESSE

Participera au petit déjeuner offert par l'équipe municipale masculine.

BULLETIN DE PARTICIPATION

Repas "cochon grillé" - Samedi 08 juin 19 h -
A déposer en mairie avant le 25 mai

NOM-PRENOM :

ADRESSE :

N° de tél :

Participera au repas et inscrit :

✓adultes X 17 €, soit€

✓ enfants (<12 ans) X 10 €, soit€

Total :€

Règlement par chèque dès l'inscription à l'ordre du Trésor Public.

COUPON-RÉPONSE MAISONS FLEURIES

(à retourner en mairie avant le 30 mai 2019)

NOM :

PRENOM :

Adresse :

Téléphone :



Souhaite participer au concours des maisons fleuries.